

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance	plénière

Vendredi 8 juillet 2022 – 9h30 Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour modifié

- Les réunions sont organisées de manière hybride avec une préférence pour le présentiel;
- ❖ L'ensemble des députés et des membres du Gouvernement peuvent prendre place en salle :
- ❖ La Présidente, les membres du Bureau élargi et les membres du Gouvernement doivent intervenir en présentiel (pas de prise de parole à distance) en toutes circonstances ;
- ❖ Pour les débats relatifs aux projets, propositions ou recommandations, le(s) auteur(s) et les rapporteurs doivent intervenir en présentiel, les autres députés peuvent s'inscrire dans le débat en distanciel ;
- ❖ Pour les interpellations et les questions, les auteurs doivent intervenir en présentiel, les autres députés peuvent s'inscrire dans la discussion en distanciel ;
- Les autres prises de parole peuvent avoir lieu en distanciel ;
- ❖ Dans un souci de préserver la qualité du travail parlementaire, les interventions à distance se font caméra allumée dans un lieu intérieur convenant à une telle prise de parole ;
- Le vote des points dont la discussion est terminée se fera exclusivement au moyen du système de vote à distance, en ce compris pour les députés présents dans l'hémicycle.

1. Communications

2. Prises en considération

- 2.1. de la proposition de résolution visant la sensibilisation aux différents types de contraception, y compris masculine, et à tendre vers une responsabilité partagée de la contraception, déposée par M. Martin Casier, Mme Margaux De Ré et M. Sadik Köksal
 - doc. 90 (2021-2022) n° 1
- 2.2. de la proposition de résolution visant à aménager le temps partiel pour les travailleurs des ETA déposée par Mme Françoise Schepmans et M. David Weytsman

doc. 93 (2021-2022) n° 1

3. Examen des projets et des propositions

- 3.1. Projet de règlement relatif au subventionnement des clubs sportifs doc. 88 (2021-2022) n° 1 et doc. 88 (2021-2022) n° 2
 - Rapporteur : M. Jamal Ikazban
 - Discussion générale
 - Discussion des articles
- 3.2. Proposition de modification du statut du personnel des services permanents de l'Assemblée de la Commission communautaire française, déposée par Mme Magali Plovie, au nom du Bureau du Parlement francophone bruxellois doc. 92 (2021-2022) nos 1 et 2
 - Rapporteur : M. Hasan Koyuncu
 - Discussion générale
 - Discussion de l'article unique

4. Interpellation

4.1. de M. Jamal Ikazban adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant la Commission communautaire française face à la consommation de somnifères, antidépresseurs, anxiolytiques après COVID-19

5. Questions orales

- 5.1. de M. Kalvin Soiresse Njall adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé et de la Famille, concernant les violences obstétricales gynécologiques (VOG)
- 5.2. de Mme Delphine Chabbert adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Fonction publique, concernant la communication inclusive dans la fonction publique
- 5.3. de M. Jamal Ikazban adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant le cœur des femmes face aux maladies cardiovasculaires
- 5.4. de M. Ahmed Mouhssin adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé concernant la politique de promotion de la santé des pieds de la Commission communautaire française
- 5.5. de M. Petya Obolensky adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Culture, concernant le partenariat de la Commission communautaire française avec le Brussels Short Film Festival soutenu par l'ambassade d'Israël
- 5.6. de M. Marc Loewenstein adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant le déploiement de l'European Disability Card
- 5.7. de M. Kalvin Soiresse Njall adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant les exclusions disciplinaires : risques de désaffiliation scolaire et sociale

6. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 9h00)

fixée(s) à 12h00.

7. Election hors assemblée (application de l'art. 13.4 du Règlement)

7.1. Désignation des représentants du Parlement francophone bruxellois au sein de l'Assemblée générale des centres culturels conventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commission communautaire française – remplacement d'un membre au sein du Centre culturel d'Evere L'entrela

8. Votes

des points dont la discussion est terminée, à partir de 12h00 (à l'issue des questions d'actualité).

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés (ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21